



MAIRIE DE CURIENNE
Arrondissement de Chambéry
Département de la Savoie

À Curienne, le 18/03/2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Installation du Conseil municipal

Mesdames et Messieurs, les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira dans la salle communale, en mairie :

Le 21 mars à 10h30

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR

I – Ouverture de la séance et installation du conseil municipal

- Appel des conseillers municipaux présents et vérification du quorum.
- Désignation du secrétaire de séance (généralement le plus jeune membre du conseil).
- Désignation du président de séance (le doyen d'âge) pour procéder à l'élection du maire.

II – Délibérations

1 – INSTANCES MUNICIPALES – Élection du maire

2 – INSTANCES MUNICIPALES – Création des postes d'adjoints au maire

3 – INSTANCES MUNICIPALES – Élection des adjoints au maire

III – Lecture de la Charte de l'élu local

IV – Délibérations

4 – INTERCOMMUNALITÉS – Élection des représentants de la commune au SICSAL

5 – INTERCOMMUNALITÉS – Élection des représentants de la commune au SIVU Gendarmerie

6 – RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois

V – Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal

VI – Compte rendu des décisions prises conformément à l'article L.2122-22 du CGCT (délégations du conseil municipal au maire)

1 – DÉCISION DU MAIRE N° 015 DU 17 DÉCEMBRE 2025 – Levée de retenue de garantie

2 – DÉCISION DU MAIRE N° 001 DU 7 JANVIER 2026 – Avenant d'une convention de mise à disposition du domaine public

VII – Questions et informations diverses

**Le Maire,
Stéphane BOCHET**

